

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 13 OCTOBRE 2026



Publié le 16 OCT. 2026

COMMUNE

DE

CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : mercredi 7 octobre 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° D2026_126

Président : M. Bastien JOINT

Secrétaire : M. Geoffroy KRIEF

OBJET

PROJETS D'ACTIONS
PÉDAGOGIQUES DES
ÉCOLES PUBLIQUES –
ANNÉE SCOLAIRE –
2026/2027

Etaient présents :

M. JOINT, Mme MAINAND, M. CIAPPARA, Mme GOYER, M. JOUBERT, Mme WEBANCK, M. PROTHÉRY, Mme LINARES, M. ATTAR-BAYROU, Mme COTON, M. KRIEF, Mme BARTHEL, M. GAYET, Mme GUGLIELMI, M. TAKI, Mme PELLEGRINI, Mme THOMAS, Mme BLACHERÉ, M. DEYGAS, M. BALANCHE, Mme GIRAUD, M. BUATHIER, Mme CHANDIA, M. GUERIN, Mme CARDOSO, Mme JOVOVIC, M. JUENET, Mme SALANOUVE, M. ARSALE, Mme ESCORSA, M. BEROUD, M. FERON, Mme LE CARPENTIER, M. MATTEUCCI, M. TYROL CHARY, M. DURET, Mme AZEMA, Mme ZRARI, M. JEANNE

M. MICHON (par proc. à Mme MAINAND), Mme HAMZAOUÏ (par proc. à M. JOUBERT), M. COMPAGNON DE LA SERVETTE (par proc. à M. CIAPPARA), Mme GEHIN (par proc. à Mme GOYER)

Etai(en)t absent(s) :

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le 16 OCT. 2026

Identifiant de l'Acte :

069-216300340-20261013-D2026_126-DE

Rapport de : Viviane WEBANCK

A travers son Projet Éducatif de Territoire (PEDT), la Ville de Caluire et Cuire affirme sa forte ambition en matière d'éducation en direction de tous les enfants caluirards.

Dans ce cadre, la Ville intervient auprès des enfants de façon diversifiée pour les accompagner dans leur parcours éducatif et ainsi les aider à devenir de futurs citoyens. Les classes découvertes, la Médiathèque Bernard

Pivot, l'engagement dans le Passeport du Civisme ou encore l'intervention d'associations caluirardes sur les temps périscolaires représentent autant d'opportunités pour les enfants d'être sensibilisés et de se familiariser avec les thématiques de l'engagement citoyen, favorisant le vivre ensemble.

En cohérence avec le PEDT, et en réponse à un appel à projets lancé en fin d'année scolaire 2025/2026, les enseignants volontaires des écoles publiques ont pu élaborer des projets d'actions pédagogiques qui se déploieront tout au long de la nouvelle année scolaire.

Pour cette année 2026/2027, la Ville renouvelle son soutien aux actions favorisant l'éducation à la citoyenneté et au développement durable, mais aussi les actions favorisant le renforcement des savoirs fondamentaux nécessaires à la réussite et à l'épanouissement des enfants.

Une enveloppe globale de 8 000 € est dédiée au soutien financier des projets dont la portée éducative et pédagogique est validée par l'Inspection Académique de l'Éducation Nationale. Certains projets peuvent aussi être accompagnés dans leur mise en œuvre grâce à l'expertise et à la mobilisation de personnel municipal, le cas échéant.

La répartition de l'enveloppe financière dédiée à ces projets, ainsi que les autres moyens humains et matériels mis à disposition sont détaillés dans le tableau annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

- D'ATTRIBUER les subventions aux projets d'actions pédagogiques 2026/2027 des écoles publiques caluirardes pour un montant total de 8 000 euros, selon le tableau annexé à la présente délibération ;

- DE DIRE que la dépense correspondante sera imputée au budget de l'exercice 2026 sur le compte fonction 213, nature 65748.

POUR EXTRAIT CONFORME

Bastien JOINT,

Maire de Caluire et Cuire

Vice-Président de la Métropole de Lyon



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 16 OCT. 2026

LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE

Bastien JOINT,

Maire de Caluire et Cuire

Vice-Président de la Métropole de Lyon



DELAIS ET VOIES DE RECOURS : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois suivants son entrée en vigueur.